



Absents excusés :

M. Defolie - pouvoir à M^{me} Panigot
M^{me} George pouvoir à M. Simon
M^{me} Roche - pouvoir à M. Roch

Convocation du 17 novembre 2020

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : M. Francis Roch

■ **Distribution des colis de fin d'année**

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'organiser la distribution des colis de fin d'année avec l'aide des conseiller(e)s municipaux le **samedi 19 décembre**, et de la façon suivante :

M^{me} Jeandel : -- > M^{me} et M. Henry (2 colis)
M^{me} Panigot : -- > M^{me} Travaux et M^{me} Guyot (2 colis)
M^{me} Roche : -- > M. Tramontin et M^{me} Michener (2 colis)
M. Simon : -- > M^{me} et M. Simon JM (2 colis)
M. Defolie : -- > M^{me} et M. Simon P (2 colis)
M^{me} George : -- > M^{me} Saint-Dizier et M. Voirin (2 colis)
M. Roch : -- > MM. Roch et Jeandel (2+1 colis)

■ **ONF - coupes forestières 2021 / 2022**

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer le programme de martelage pour l'hiver 2020 / 2021 qui passera en coupes en 2021 / 2022.

- 1 parcelle en bois sur pied (BSP) : la 6 **ou** la 27, au choix de l'ONF.

- 2 parcelles en bois façonné (BF) : les 7 **et** 9

- 1 parcelle **hors** mandat : la 11

Les 24 et 25 novembre, MM Jeandel, Travaux, O. Simon et Roch, accompagnés de M. Yannick Beaudouin, ont parcouru la parcelle 26, qui a été récemment exploitée, pour déterminer les portions destinées aux affouages annuels 2020.

Résultats : 202 marquages pour 500 cimes ou arbres

(alisiers, charmes, hêtres,). 10 portions pour 223 stères.

Visite très intéressante et éminemment pédagogique puisqu'il s'agissait de maîtriser éventuellement la manière de réaliser les portions d'affouages dans l'avenir. Anecdote : M. Beaudouin nous a signalé que le Grand Bois possédait les 2 plus beaux chênes du secteur (8 communes), âgés de + de 100 ans, d'un diamètre supérieur à 60 cm, avec un houppier et un feuillage bien équilibrés.

Constat : notre forêt - comme toute la forêt lorraine - est vieillissante. Actuellement, elle est sérieusement attaquée par les chenilles processionnaires et le Bombyx. Depuis trois ans, les glandées sont stériles ce qui ne favorise pas la régénération.

■ **Hangar sis 22 rue des 3 Fontaines - Avenir**

Le conseil municipal, qui a pris connaissance du compte-rendu de la commission « Travaux » du 13 novembre, décide, à l'unanimité, de suivre l'avis de cette dernière, à savoir :

> **Recours à un architecte DPLG** en lui proposant deux projets et un budget.

- Résidence de 3 logements (+ ou -) pour seniors*. Budget 200.000 € environ

ou

- Garages multiples (3 + ou -). Budget 550 € le m² ou 35.000 € environ

Pour le financement, il sera fait appel à l'emprunt et aux subventions.

Viendrait en second choix, la proposition suivante :

> **Raser le tout** et faire un crépis sur le mur Est du logement communal. Budget 35.000 € environ

Revégétaliser la surface

ou

Terrain à bâtir. Recette estimée 15.000 € pour 460 m² environ

> **Enfin l'option vente est écartée.**

* Seniors en recherche d'appartements à la campagne et ayant une totale autonomie.

■ Église - Paratonnerre

Le maire lit le rapport circonstancié.

Ce dernier est disponible en mairie

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, compte-tenu de la conclusion du SDIS 54 et du montant du devis en sa possession (Maddalon : 15.800 € ttc) de ne pas remplacer le paratonnerre existant.

■ Repas portés de fin d'année

12 décembre. Après délibération le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser ce jour là, un portage de repas destinés aux Seniors avec l'aide de Giri-Anim'. Cette initiative permettrait de remplacer le véritable repas par ce geste convivial.

Il s'agit d'un plat unique (choucroute garnie) qui sera présenté, à l'heure de midi, dans un réceptacle filmé. Le plat comprendra chaque fois 2 parts.

■ Budget 2020 - modification d'imputation

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la modification d'imputation suivante :

Chapitre O41 - Dépenses

compte 21538	5.035.01 €
	+ 669.00 €
	5.704.01 €

Chapitre O41- Recettes

compte 21531	5.704.01 €
--------------	------------

■ Éoliennes

La 2^e phase est enclenchée, à savoir la prise de contact avec les propriétaires de terrains susceptibles de servir d'assiette au futur parc éolien.

À ce stade, la décision de faisabilité n'est pas prise.

■ Voirie - Pose d'un miroir routier

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas autoriser la pose d'un miroir routier en bordure de la D 22e.

■ Saint-Nicolas

6 décembre : distribution de chocolat à la population + saint-Nicolas des enfants, par Giri-Anim'

■ Commission « Jeunesse »

Proposition d'une réunion de la commission communale, de Giri-Anim' avec la représentante des Foyers ruraux.

■ Masques gratuits proposés par l'État

La commune vient de recevoir une dotation gratuite de 50 masques à distribuer.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de les distribuer aux enfants des écoles primaires.

■ Maison communale - 24 rue des 3 Fontaines

Voir photos ci-dessous

Les crépis du mur d'enceinte du jardin côté *est* sont justes à reprendre en limite à cause des reliefs dus aux renforts en agglos, ces derniers restant définitivement dénudés ---> Ouvrier communal (?)

Les crépis du mur d'enceinte du jardin côté *ouest*, par contre, sont à couvrir par un bardage avec solin sur le dessus (zinc ou tuiles) ---> Devis demandés à la S^{te} Rochotte de Bayon, ...

■ Fleurissement 2021

La plantation a été réalisée suivant les propositions de M. Hachon, paysagiste.

La mise en terre a été faite par les bénévoles qui sont chaleureusement remerciés ici. Il en est de même pour M. Hachon à qui nous adressons nos très sincères remerciements.

160 plants + 40 gratuits garnissent désormais 13 massifs. Certains massifs ont reçu jusqu'à 60 plants.

MAISON COMMUNALE 24 rue des 3 Fontaines



côté est



côté ouest

le maire,

